

**MAIRIE DE MOURET**

**12330**

Tél. 05.65.69.82.86

[mairiedemouret3@orange.fr](mailto:mairiedemouret3@orange.fr)



**COMPTE RENDU REUNION  
CONSEIL MUNICIPAL  
du jeudi 12 Mai 2022**

**Présents 11 :**

Mesdames BOSC Claudine, COMBOUL Brigitte, LESTRADE Sylvie, LAVERNHE Céline, GAYRARD Pauline, LE CAM Laurence.

Messieurs BOUSQUET Guillaume, CARLES Laurent, CAPELLE Florent, COSTES Jérôme, ISSALYS Gabriel.

**Absents excusés 4 :** Messieurs COSTES Jean-Michel, PRADELS Laurent, FONTAINE Hubert, CASTANIER Fernand

**1-Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 7 avril 2022**

Approuvé à l'unanimité des membres présents

**2-Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Conques-Marcillac**

Monsieur le Maire fait un rappel rapide de la démarche PLUi engagée au niveau de la CCCM. Selon le planning des travaux, nous sommes à l'étape validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce document définit les grandes orientations d'aménagements à l'échelle du territoire de la CCCM en lien avec d'autres documents tel que le SCOT du PETR Centre Ouest Aveyron.

Ce document constitue le cadre de référence et de cohérence des actions d'aménagements à court et à long termes.

La loi prévoit un débat dans chaque Conseil municipal et en Conseil communautaire. Le Président de la communauté de communes a souhaité l'avis préalable des Conseils municipaux à celui de la CCCM.

Le PADD a été élaboré avec une large concertation des élus en commission thématiques (9) et d'aménagements(3) puis présenté en réunions publiques (2),

aminées par les services de la CCCM et le concours du bureau d'étude Oc'teha. Son contenu s'articule autour 4 axes déclinés en 15 orientations soumis à débat.

Monsieur le Maire donne la parole à Marine Farbos, responsable Urbanisme à la CCCM et M. Geoffroy Blanc, technicien au cabinet Oc'teha pour présenter le PADD et les remercie de leur présence ainsi que pour le travail accompli sur ce dossier.

La délibération numéro 13/2022 reprend l'ensemble des remarques et propositions du Conseil municipal.

### **3-Questions diverses**

#### ***3.1 Commission culture de la CCCM***

Madame Lavernhe Céline contactera les artisans susceptibles d'accueillir le spectacle « un jour sans pain » et fera le lien avec les services de la CCCM.

#### ***3.2 Locaux vacants à caractère industriel ou commercial.***

Monsieur Frechet, stagiaire à la CCCM, présentera pour validation par les élus son étude menée sur la commune, le mardi 24 mai 2022 à 14 h 30.

#### ***3.3 VTT Navviale***

L'épreuve organisée le 28 mai 2022 emprunte les voies et pistes forestières de la commune, deux ravitaillements gastronomiques sont prévus à Gipoulou et au Grand-Mas. Suite à la réunion de présentation de la manifestation, la mairie est sollicitée pour tenir le ravitaillement du Grand-Mas.

#### ***3.4 Elections législatives***

Les membres du Conseil municipal seront sollicités pour la tenue du bureau de vote du 12 et 19 juin 2022. Le planning définitif sera validé en réunion du conseil du 9 juin 2022.

Prochain Conseil municipal le 9 juin 2022 à la mairie.